

## URGENT DÉPISTAGE CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 18/02/2019 22:53

Bonsoir, mon conjoint s'apprête à entrer dans l'armée et j'appréhende énormément sa visite médicale. C'est un ancien gros fumeur de cannabis (au minimum 2 joints par jour) et son dernier remonte au 4 janvier 2019. Il incorpore son régiment le 5 mars prochain et sera donc à 61 jours sans fumer. J'ai vu que le cannabis pouvait être détecté encore au bout de 72 jours avec un test urinaire mais tout dépend du métabolisme de la personne et de sa consommation. Est-ce que sa corpulence pourrait jouer un rôle sur son métabolisme ? Il fait 1m83 pour environ 100 kgs et il s'est remis doucement au sport depuis 2/3 semaines. Il ne lui reste que deux semaines et j'aimerais savoir s'il existe des méthodes pour accélérer la disparition du THC dans ses urines ? Ou si à l'armée ils sont capables de différencier un fumeur qui vient de fumer de celui qui a arrêté il y a des semaines ? J'ai énormément peur qu'il soit recalé pour ça alors qu'il a radicalement arrêté et qu'il ne reste plus beaucoup de temps avec l'éradication complète du THC dans ses urines. Avez-vous des témoignages de personnes qui avaient une consommation excessive de cannabis et qui ont tout évacué avant 60 jours sans fumer ? Si oui, ont-elles fait des choses spéciales pour accélérer le processus ? Ou est-ce qu'un médecin pourrait attester que son dernier joint remonte à deux mois ? Toutes les méthodes et conseils sont bons à prendre alors je vous remercie par avance si vous pouvez m'éclairer !

---

### Mise en ligne le 21/02/2019

Bonjour,

En effet, pour une consommation quotidienne de cannabis, la durée de positivité du THC dans les urines est de 30 à 70 jours après la dernière prise. Le métabolisme de la personne joue effectivement un rôle dans l'élimination de la substance.

Nous ne connaissons pas de méthode pouvant influencer la durée de positivité.

Par ailleurs, il est possible de réaliser un test sanguin pour démontrer que la consommation n'est pas récente, le cannabis étant décelable moins longtemps dans le sang (4 semaines au plus pour des consommations chroniques). Et ainsi prouver que la consommation est ancienne. Il est possible de demander une prescription à votre médecin traitant pour effectuer la prise de sang ou de se rendre dans un laboratoire sans prescription (sans remboursement du test).

Nous vous joignons en fin de réponse un article avec plus de détails sur le dépistage des drogues.

Bien à vous.

.

---

### Autres liens :

- [Le dépistage des drogues](#)